



Meubles laissés en dépôt par un ex-compagnon

Par **yrbyrb22**, le **22/01/2010** à **09:20**

Bonjour, rnrnUne amie a un problème : elle était en relation avec un homme qui est venu habiter chez elle, avec ses meubles à lui. Cet homme est devenu violent, l'a agressée. Elle a déposé une main courante puis a viré le mec. Il est parti en laissant ses meubles arguant qu'il devait trouver un logement avant de rapatrier ses meubles. Mon amie a accepté.rnrnCet homme a agressé de nouveau une jeune femme (il est malade mental avec déjà des placements en institut et en prison, il se drogue et pête les plombs...) et a été placé en détention il y a peu. Il est sans ressources.rnrnMon amie reste avec les meubles, elle a peur de revoir cet homme. Il ne voit plus ses parents (ils ont peur de lui), il n'a plus d'amis... Que faire des meubles ?rnrnMerci de votre aide.

Par **Tisuisse**, le **22/01/2010** à **13:57**

Bonjour,rnrnDans un 1er temps, est-ce que ce monsieur avait les clefs de l'appartement ? Si oui, même si ces clefs ont été rendues, que cette personne fasse changer les serrures car rien ne dit que ce monsieur n'a pas fait faire un double dans une boutique de clef-express.rnrnEnsuite, qu'elle contacte les parents de ce monsieur pour qu'ils viennent chercher les meubles du fiston. Passé un certain délai, les meubles donnés à une association caritative du type Emmaüs.